



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Systeme général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Cormoran

Date de révision 28-janv.-2026 Version 2.01 Remplace la version : 13-janv.-2026

Code(s) du produit

INS00085-1

Date d'impression 28-janv.-2026

ADM.00154.1.1.B 9509135

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Cormoran

Autres moyens d'identification

Document ADAMA-292

Synonymes Novaluron 100 Acetamiprid 100 EC

Numéro(s) d'enregistrement 33353

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Insecticide

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite
INFOTRAC:1-800-535-5053(Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. Identification des dangers

Ce produit chimique est enregistré en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA) du Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes pour le lieu de travail des produits chimiques non enregistrés auprès de la LPA. Veuillez consulter la section 15 pour de plus amples informations. Ce produit a été classé conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 205).

Classification

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

Precautionary Statements - General

Tenir hors de portée des enfants

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Synonymes

Novaluron 100 Acetamiprid 100 EC.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	CLASSIFICATION INTERNATIONALE SGS
Novaluron	116714-46-6	7-11	Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Acetamiprid	135410-20-7	6-9	Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Chronic 3 (H412)
Tristyrylphenol ethoxylate phosphate ester	114535-82-9	3-5	Eye Irrit. 2 (H319)
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha.-[tris(1-phenylethyl)phenyl]-.omega.-hydroxy-	99734-09-5	3-5	Aquatic Chronic 3 (H412)
Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., calcium salt	1335202-81-7	< 2	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412)
2-Ethylhexanol	104-76-7	< 2	Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)
orthophosphoric acid	7664-38-2	< 0.3	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Met. Corr. 1 (H290)

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Secouriste: Faire attention à se protéger. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.
Ingestion	Une consultation médicale immédiate est requise. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<u>Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés</u>	
Symptômes	Aucun connu.
<u>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial</u>	
Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	S'assurer une ventilation adéquate.
---------------------------------	-------------------------------------

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	ACGIH TLV
orthophosphoric acid 7664-38-2	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	STEL: 3 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Aspect			
État physique	: Liquide		
Couleur	: transparent jaune à rose		
Odeur	: Aucune donnée disponible		
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible		
pH	: 3 - 5		1 % solution aqueuse
Point de fusion / point de congélation °C	: -		Non applicable
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition °C	: Aucune donnée disponible		
Point d'éclair °C	: > 90		
Taux d'évaporation	: -		Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable		
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou limite d'explosivité	: Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur kPa	: -		Non applicable
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible		
Densité relative	: 1.08 - 1.18		
Solubilité(s) mg/l	: -		Non applicable
Coefficient de partage Log Pow	:		Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Température d'auto-inflammation °C	: Aucune donnée disponible		
Température de décomposition °C	: Aucune donnée disponible		
Viscosité cinématique mm ² /s 40 °C	: 6.22		
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible		
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible		
Tension superficielle	: -		Aucune donnée disponible
Dimension de particules	: Non applicable		
<u>Autres renseignements</u>			
Masse volumique apparente g/ml	: Non applicable		

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets

toxicologiques

Toxicité aiguë

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 423	
DL50 par voie cutanée mg/kg	: > 2000	Rat	OCDE 402	
CL50 par inhalation CL50 (4 h)	: > 5.07	Rat	OCDE 403	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: N'irrite pas la peau	Lapin	OCDE 404	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non irritant pour les yeux	Lapin	OCDE 405	
Sensibilisation	: Pas un sensibilisant cutané	Cobaye	OCDE 406	

Toxicité chronique

Mutagénicité sur les cellules germinales

Nom chimique

Novaluron	: Non classé
Acetamidrid	: Non classé

Cancérogénicité

Nom chimique

Novaluron	: Non cancérogène
Acetamidrid	: Non cancérogène

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Acetamidrid		Group 2A		X

Toxicité pour la reproduction

Nom chimique

Novaluron	: N'est pas considéré comme toxique pour le système reproducteur.
Acetamidrid	: H361d - Susceptible de nuire au fœtus

STOT - exposition unique

Nom chimique

Novaluron	: Aucune donnée disponible
Acetamidrid	: Aucune donnée disponible

STOT - exposition répétée

Nom chimique

Novaluron	: Aucune donnée disponible
Acetamidrid	: Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Nom chimique

Novaluron	: Aucune donnée disponible
Acetamidrid	: Aucune donnée disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité pour le milieu aquatique

Toxicité aiguë	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Poissons CL50 (96 h) mg/L	: Aucune donnée disponible			Aucune donnée disponible
Crustacés CE50 (48 h) mg/L	: Aucune donnée disponible			Aucune donnée disponible
Algues CE50 - 72 h mg/L	: Aucune donnée disponible			Aucune donnée disponible
Autres plantes CE50 mg/l	:			Aucune donnée disponible

Toxicité aquatique chronique	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Poissons NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Crustacés NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Algues NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			
Autres plantes NOEC mg/l	: Aucune donnée disponible			

Toxicité terrestre

Oiseaux DL50 par voie orale mg/kg	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Nom chimique				
Novaluron	: > 2000	Collin de Virginie	US EPA 71-1	
Acetamiprid	: 98	Canard colvert		

Abeilles DL50 par voie orale µg/bee	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Nom chimique				
Novaluron	: > 100	Apis mellifera	EPPO 170	
Acetamiprid	: 14.53			Voie orale

Dégradation abiotique

Eau DT50 jours	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Nom chimique				
Novaluron	: ----			Aucune donnée disponible
Acetamiprid	: 3.6 - 5.8			

Sol DT50 jours

Nom chimique	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Novaluron	: ----			Aucune donnée disponible
Acetamiprid	: 2.9			Champ

Biodégradation

Nom chimique	Valeurs	Espèces	Méthode	Remarques
Novaluron	: Aucune donnée disponible			
Acetamiprid	: Aucune donnée disponible			

Log Pow	Valeurs	Méthode	Remarques
Nom chimique			
Novaluron	: 4.3	OCDE 107	
Acetamiprid	: 0.80	OCDE 117	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Nom chimique	Valeurs	Méthode	Remarques
Novaluron	: ----		Aucune donnée disponible
Acetamiprid	: ----		Aucun potentiel de bioaccumulation

Adsorption/désorption	Valeurs	Méthode	Remarques
Nom chimique			
Novaluron	: 9598		KOC
Acetamidiprid	: 71.1 - 138.4		KOC

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16, 99
Polluant marin	Oui.
Désignation	UN3082, SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron), 9, III
Remarque	Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

DOT

N° ID/ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	8, 146, 173, 335, IB3, T4, TP1, TP29
Polluant marin	Oui.
Désignation	UN3082, SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron), 9, III, Polluant marin
Numéro du guide des mesures d'urgence	171

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Code ERG	9L
Dispositions particulières	A97, A158, A197
Désignation	UN3082, SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron), 9, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A, S-F
Dispositions particulières	274, 335, 969
Polluant marin	P
Désignation	UN3082, SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (Novaluron), 9, III, Polluant marin



15. Informations sur la réglementation

The laws, regulations and standards listed below have requirements on the management of this product:

Règlements internationaux

Inventaires internationaux

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AICS (Australie)	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :

TSCA	- États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES	- liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS	- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS	- Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC	- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL	- Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS	- Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS	- Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

uméro d'homologation du Pesticide pesticide No. 33353

Déclaration relative aux produits antiparasitaires	Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Lisez l'étiquette avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire. Ces exigences d'étiquetage diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Les renseignements ci-dessous sont les dangers requis sur l'étiquette du produit antiparasitaire :
--	--

Différence entre la FDS et l'étiquette du produit

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	0	Inflammabilité	1	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-
HMIS	Risques pour la santé	0	Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8: EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence américaine pour le registre des substances toxiques et des maladies (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur l'environnement, la santé et la sécurité

Programme de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) sur les produits chimiques à volume de production élevé

Ensemble de données de filtrage de l'Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD)

Organisation mondiale de la santé des Nations Unies, OMS (World Health Organization, WHO)

Date de révision 28-janv.-2026

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique